



Règlement d'ordre intérieur

Vivre ensemble, c'est aussi respecter les consignes.

LE MATIN : (rentrée des classes à 8h30)

- J'arrive à l'école au plus tard à **8h25**. Si j'arrive en retard, je présente mon journal de classe à la direction.
- Je dépose ma mallette dans mon rang ou, s'il pleut, sous le préau.
- Une fois entré(e) dans la cour, **je ne peux en ressortir** sans l'autorisation de l'enseignant(e) qui se trouve près de la barrière.
- Je ne rentre pas dans les bâtiments sans autorisation.
- Si j'arrive à l'école avant 8h15, je me présente à la garderie.
- Je ne joue pas au ballon dans la cour.
- Pour ma sécurité, mes parents ne peuvent pas rentrer dans la cour, ni dans les bâtiments.
- **Je n'arrive pas en retard. La barrière sera fermée à clé dès 8h30.**

LES RANGS :

- Lors de la sonnerie, je m'arrête de jouer et je me range face à mon titulaire.
- Chaque fois que je pénètre dans les bâtiments, je me tais, je ne joue pas, je ne cours pas.

LES RECRÉATIONS :

- Je descends en rang et en silence.
- Pour ma santé, je mange une collation saine (les sodas et chips sont interdits).
- Je me rends aux toilettes avec le laisser-passer (pince à linge) et respecte leur propreté (je n'oublie pas de tirer la chasse et me laver les mains).
- Je respecte la propreté de la cour en utilisant les poubelles.
- Je joue dans la cour en respectant le règlement de chaque zone.
- Je ne rentre pas dans les bâtiments sans autorisation.
- Si je suis malade, je serai gardé(e) dans un corridor pour une durée de maximum deux jours.

LE TEMPS DE MIDI :(de 12h15 à 13h30)

- Je ne peux pas quitter l'école pendant midi sans l'autorisation écrite de mes parents.
- Je me rends calmement vers la cour ou le réfectoire (repas chauds ou repas tartines).

- Dans le réfectoire, je me tiens correctement et suis les directives du surveillant.
- Pour une question d'hygiène, je prévois **une serviette en tissu** pour mettre sur la table.
- Pour ma santé, je bois **de l'eau à midi**.
- Par mesure de sécurité, je ne rentre pas dans les bâtiments pendant la récréation de midi sans autorisation.
- Si je dîne à la maison, je ne rentre pas à l'école avant 13h05.

LA SORTIE DES CLASSES : 15h15, 12h15 le mercredi

- Si je suis en maternelle, mes parents m'attendent dès 15h05 devant la porte de la salle du Rallye, à côté du parking ONE.
- Si je suis en primaire, mes parents m'attendent dès 15h15, dans la cour, derrière la ligne rouge.
- Si je suis en primaire, je vais **obligatoirement et directement, avec ma mallette**, dans mon rang habituel (parents ou rangs organisés).
- **Suite aux mesures de sécurité prises dans le contexte covid-19, nous demandons aux parents de garder une distanciation de 1.50 mètres et de quitter l'école dès que l'enfant aura rejoint ses parents. Aucun attroupement ne sera autorisé à l'intérieur et aux abords de l'école.**

LES GARDERIES : (dès 7h15 et de 15h30 à 17h30. Le mercredi de 12h30 à 17h)

- Durant la garderie, je respecte les consignes de l'école comme durant les heures de cours.
- Si je suis en primaire je fais mes devoirs à l'étude le lundi, le jeudi et le vendredi.
- Je quitte l'école au plus tard à 17h30 et à 17 h le mercredi (garderie à l'école Ste Marie de 14h à 17h).
- Je signale toujours mon départ au surveillant.
- Le prix des garderies du soir s'élève à 1 euro par enfant à partir de 16h30. Le mercredi, 1 euro par heure à partir de 13h.
- **Toute heure entamée en dehors des heures de garderies sera facturée à 10€.**
- Pour contacter une gardienne pendant les heures de garderies :

04/336 45 46.

À LA MAISON :

- Je fais mes devoirs tous les jours et fais signer mon journal de classe au moins une fois par semaine et quotidiennement si je suis en 1^o ou 2^o année.
- Mes parents et moi sommes responsables du soin apporté à mon matériel et à la propreté et l'ordre de ma mallette.

LE COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE :

- Je me présente avec mon équipement complet à mon nom dans un sac adéquat.
- Sauf certificat médical, les cours de gymnastique et de natation (pour les enfants de 3^o et 4^o A.) sont obligatoires. Mes parents justifient par écrit toutes les absences via le journal de classe.

LE SENS DE LA VIE EN COMMUN :

- Pour toutes les situations, je n'oublie pas les mots magiques :

BONJOUR - AU REVOIR - S'IL VOUS PLAÎT - MERCI - PARDON

Un non-respect de ce règlement sera susceptible d'une sanction disciplinaire à l'appréciation de l'enseignant, la direction ou le personnel de garderie.

ATTENTION :

Notre école s'est dotée de 4 lois. Ce sont des éléments fondamentaux d'éducation. Ce sont des limites très strictes qu'il convient de fixer très tôt chez les enfants.

Ces 4 lois sont :

- **Je ne peux pas sortir de l'école sans autorisation.**
- **Je ne peux pas faire mal aux autres (frapper, griffer, mordre, insulter, traiter,)**
- **Je ne peux pas voler ni abîmer volontairement ce qui ne m'appartient pas.**
- **Je ne peux pas être impoli envers les adultes.**

Si votre enfant enfreint une de ces 4 lois, la sanction sera établie suivant cette chronologie.

- 1. L'avertissement officiel.**
- 2. La retenue.**
- 3. Un jour de renvoi à l'école.**
- 4. Trois jours de renvoi à l'école.**
- 5. Le renvoi définitif.**

A nous parents qui avons fixé notre choix sur l'école Saint-Joseph

- Nous veillons à ce que notre enfant arrive **au plus tard à 8h25** dans la cour ; une arrivée tardive perturbe les cours et l'apprentissage de votre enfant !
- Nous veillons à ce que notre enfant se présente à l'école dans une **tenue correcte et décente** (les ventres nus, minishorts, minijupes et maquillages sont interdits). Le port de la boucle d'oreille pouvant entraîner des blessures est fortement déconseillé.
- Il est obligatoire d'indiquer le nom de l'enfant sur les vêtements, les sacs, les boîtes à tartines, ...
- Nous veillons à ce que notre enfant n'emporte pas à l'école des objets inutiles et dangereux : couteaux, canifs, briquets, parapluie, pistolets, toupies, jeux électroniques, jouets personnels. Les GSM sont interdits, excepté pour les enfants qui retournent seuls et dont les parents font une demande écrite et qui reçoivent l'autorisation de la direction. Ces GSM seront déposés sur le bureau du titulaire à 8h30 et repris à 15h10.
- Nous signons le journal de classe ou cahier de communication de notre enfant et vérifions si le travail demandé est fait.
- Nous veillons à l'ordre et à la propreté du matériel de notre enfant.
- Lors de l'entrée et la sortie des enfants, il nous est interdit de stationner sur les passages pour piétons aux alentours de l'école ainsi que sur le parking du dentiste. Nous ne fumons pas aux abords de l'école.
- Certains livres seront prêtés aux enfants. Si ceux-ci sont égarés, une somme de 15€ par livre vous sera réclamée.
- Pour la sécurité de nos enfants, il est interdit d'entrer dans la cour le matin.
- Tout élève est assuré à l'école et sur le chemin de l'école. Les bijoux de valeur et les vêtements coûteux sont déconseillés. L'école décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dégradation.
- Afin d'éviter d'aggraver et/ou d'étendre des conflits, nous n'intervenons pas sur la cour en cas de dispute entre enfants, mais nous en référons à un membre de l'équipe éducative.
- Il est souligné que le personnel enseignant ne dispose d'aucune compétence médicale particulière de sorte que la prise de médicaments pendant les heures d'école doit rester une situation exceptionnelle avec une demande d'un médecin et un formulaire à remplir auprès de la direction.
- Il est strictement interdit, par l'intermédiaire d'un écrit, site internet quelconque ou tout autre moyen de communication (blog, GSM, réseaux sociaux...), de diffuser des informations qui peuvent ternir la réputation de l'école ou être contraire à la morale et aux lois en vigueur.
Toute atteinte dont serait victime soit l'école, soit un membre de la communauté scolaire sera susceptible d'une sanction disciplinaire.



Adhésion au règlement (voir site WWW.stjoseph-seraing.be.) et autorisations parentales.

Je soussigné(e).....père-mère-tuteur* déclare avoir pris connaissance du règlement de l'école et m'engage à le respecter et le faire respecter par mon enfant.

Signature :

Autorisation de sortie pendant midi.

Je soussigné(e).....père-mère-tuteur*
de.....élève enannée, autorise -
n'autorise pas* mon enfant à quitter l'école pendant midi pour rentrer à la maison.

Signature :

Autorisation de prendre les rangs.

Je soussigné(e).....père-mère-tuteur*
de.....élève enannée, autorise -
n'autorise pas* mon enfant à prendre régulièrement ou occasionnellement le rang organisé par l'école.

Signature :

Prêt de livres scolaires.

Je soussigné(e).....père-mère-tuteur*
de.....élève enannée, m'engage à
rembourser la somme de 15€ en cas de dégradation ou perte du livre prêté par l'école.

Signature :

*biffer les mentions inutiles.